

Vendredi 5 décembre 2014

La Région, moteur de la transition énergétique en Languedoc-Roussillon



Contact presse

Muriel PIN

04 67 22 93 87 // 06 07 76 82 05

pin.muriel@cr-languedocroussillon.fr

La Région s'engage en faveur de la transition énergétique

Depuis 2004, la Région mène une politique volontariste en faveur de la transition énergétique. Il s'agit d'accroître l'autonomie énergétique du Languedoc-Roussillon à partir de ressources naturelles, tout en soutenant le développement économique régional et le pouvoir d'achat des ménages.



L'essentiel :

- ✓ un objectif de multiplication par 3 de la production régionale d'énergies renouvelables en Languedoc-Roussillon, entre 2005 et 2020, de 5 000 GWh à 16 000 GWh, pour atteindre 29 % de la consommation finale d'énergie couverte par des énergies renouvelables régionales,
- ✓ plus de 9 000 projets soutenus depuis 2004 (soit près de 90 M€ d'aides).

Le Languedoc-Roussillon, terre pionnière pour les énergies renouvelables

Le Languedoc-Roussillon est historiquement une région pionnière pour les énergies renouvelables avec des gisements naturels exceptionnels concernant l'éolien, le solaire, la biomasse, l'hydro-électricité, la géothermie, les énergies marines... :

- ✓ premières éoliennes raccordées au réseau dans l'Aude, à Port-La Nouvelle,
- ✓ premières centrales photovoltaïques de grande dimension,
- ✓ des entreprises dynamiques dans ce secteur (Quadran, Urbasolar, Compagnie du Vent, EDF EN...).

La Région mise sur ce potentiel en mettant en œuvre une politique ambitieuse adaptée aux évolutions techniques, économiques et sociales. « Notre objectif est de soutenir la demande, en apportant des financements aux maîtres d'ouvrage pour la réalisation de leurs projets, d'accompagner la structuration de l'offre portée par les entreprises, et d'anticiper sur les besoins en compétences par la mise en place de formations adaptées », précise Damien Alary, Président de la Région. « Nous travaillons avec l'ensemble des entreprises de la filière, afin de structurer une offre de qualité dans la perspective de nouveaux marchés, aussi bien au niveau national qu'à l'international ».

Les projets soutenus concernent les différentes filières, biomasse, énergie solaire, mais également la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment. La Région développe aussi les énergies renouvelables sur son propre patrimoine : 20 lycées sont aujourd'hui équipés d'installations photovoltaïques, 7 lycées sont équipés de chaufferie bois et le lycée Marc Bloch de Sérignan est doté d'une installation géothermique et d'une petite éolienne.

Deux nouveaux appels à projets

En avril 2013, la Région a approuvé le Schéma régional Climat Air Energie. Elaboré avec l'Etat, ce schéma constitue une véritable feuille de route pour la transition énergétique en Languedoc-Roussillon. Il fixe des objectifs prioritaires dans le domaine des énergies renouvelables, afin de porter à 29 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie régionale d'ici 2020 (contre 23 % pour l'objectif fixé par l'Etat au niveau national). Compte-tenu de la qualité exceptionnelle des gisements solaires et éoliens, le schéma propose de concentrer les efforts sur ces deux filières, sans oublier la biomasse qui constitue un potentiel de valorisation énergétique important, avec le bois-énergie.

Dans ce cadre, la Région a lancé deux nouveaux appels à projets pour booster la production d'énergies renouvelables et accroître l'autonomie énergétique du Languedoc-Roussillon :

- ✓ Appel à projets pour l'autoconsommation du photovoltaïque,
- ✓ Appel à projets pour la production d'énergies renouvelables coopératives et solidaires associant citoyens, collectivités et entreprises.

► Favoriser l'émergence de projets exemplaires d'installations photovoltaïques en autoconsommation



L'autoconsommation prend aujourd'hui un véritable sens économique avec, notamment, la fin des tarifs réglementés de l'électricité et l'arrêt probable des tarifs d'achat d'électricité d'origine renouvelable. Consciente qu'un nouvel avenir énergétique est à construire et que celui-ci doit reposer sur une nouvelle proximité entre les lieux de consommation et la production d'énergie, la Région a lancé en 2014, en partenariat avec l'ADEME, un appel à projets régional pour favoriser l'émergence d'installations photovoltaïques en autoconsommation. L'autoconsommation peut se définir comme la part de la production qui est consommée dans le bâtiment où elle est produite.

L'appel à projets pour l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque en Languedoc-Roussillon a pour objectif de faire émerger des projets exemplaires d'installations photovoltaïques en autoconsommation. Les projets retenus illustrent différentes typologies de bâtiments et de solutions techniques et répondent à l'enjeu d'une gestion efficace des besoins d'électricité, associée à une production d'énergie décentralisée.

► Soutenir les projets coopératifs et solidaires



crédit photo : Enercoso-FDCIVAM30

En février 2014, la Région a adopté un programme de soutien pour stimuler l'émergence de projets coopératifs et solidaires de production d'énergies renouvelables. Il s'agit de promouvoir des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire, à travers 3 axes d'intervention :

✓ entrer au capital de la société montpelliéraine EnercoopLR

Jeune entreprise régionale innovante qui développe des circuits courts de l'énergie regroupant collectivités locales et citoyens autour de projets locaux d'énergies renouvelables, pour booster les initiatives locales et citoyennes en faveur de la transition énergétique.

✓ mettre en place un dispositif de soutien (300 000€) à l'investissement sous forme d'avance remboursable et de subventions pour les projets citoyens qui contribuent à l'innovation technique et sociale (appel à projets).

✓ créer à terme un opérateur régional dédié à la prise de participation dans des projets coopératifs de grande dimension développés à l'initiative d'élus locaux.

11 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets mené en partenariat avec l'ADEME : Conflent Energie (66), Survoltés d'Aubais (30), Soleil de Plomb (30), Cévennes Durables (48), Parc coopératif des Energies (11), Saint-Denis (11), Moulins d'Oc (34), Communauté de Communes Coeur de Lozère (48), CatEnR (66), AMPER (34), 123 Soleil (11). Ces projets qui concernent différents types d'énergies renouvelables ont fait appel à des montages et des partenariats riches et variés, mobilisant citoyens, élus locaux et entreprises régionales.

Dans les trois prochaines années, cet appel à projets devrait favoriser l'émergence d'une trentaine de projets coopératifs et solidaires, soit 200 M€ d'investissements sur le territoire régional et 1 000 emplois créés (études, développement, travaux).

La Région Languedoc-Roussillon s'applique à elle-même ce qu'elle promeut



Traduction de la volonté de la Région d'encourager le développement de l'autoconsommation du photovoltaïque : elle l'a mis en pratique sur la toiture du bâtiment institutionnel Capdeville à Montpellier.

Mis en service en avril 2013, le bâtiment compte une installation photovoltaïque d'une puissance de 123,8 kWc, dont 24,08 kWc en autoconsommation et 99,76 kWc en revente totale sur le réseau. La production annuelle est d'environ 150 MWh, avec une réduction de l'émission de CO₂ de près de 105,4 tonnes par an. La production autoconsommée représente une partie des besoins en électricité du data center de la Région.

De même, parce que la Région souhaite que les projets de production d'énergies renouvelables coopératifs et solidaires se développent dans une logique de circuit court et de rapprochement entre les producteurs locaux et les consommateurs, elle a choisi de l'appliquer sur les sites de ses diverses antennes institutionnelles. Ainsi, le bâtiment du Majestic (niveaux 2 et 3) à Montpellier et les Maisons de la Région à Mende, Carcassonne, Perpignan et la Maison Jacques 1^{er} d'Aragon à Montpellier sont alimentés par le fournisseur d'électricité verte Enercoop LR.

Les 10 et 11 décembre prochains, Energaïa sera le rendez-vous de la transition énergétique en Méditerranée

Cette année, le salon Energaïa change de formule et devient forum des énergies. Ce grand rendez-vous d'affaires vise à confronter l'offre à la demande, répondre au nouveau marché des énergies renouvelables grâce à un contenu qualitatif sur des thématiques actuelles, dont la loi sur la transition énergétique et son impact pour les territoires.

En partenariat avec Montpellier Events, la Région soutient ce forum d'échanges pour les professionnels de l'énergie. Des conférences, des rencontres et des ateliers spécialisés permettront de découvrir les opportunités offertes par la transition énergétique : rénovation et éco-construction dans le bâtiment, territoires à énergie positive pour les collectivités, fin des tarifs réglementés et auto-consommation pour les entreprises, projets citoyens, éolien flottant... Les débats porteront également sur les problématiques méditerranéennes avec la venue d'une délégation marocaine sous la houlette de Sud de France Développement.

Temps forts de cette édition : Damien Alary lancera mercredi 10 décembre, à 9h30, sur le stand de la Région, la filière régionale des énergies renouvelables, en présence des entreprises concernées, afin «d'agir ensemble pour le développement des énergies renouvelables, l'activité économique et l'emploi». Cette opération aura lieu en présence de la vice-présidente Hélène Giral, du vice-président Yves Piétrasanta et des entreprises de la filière.



Mais aussi :

Mercredi 10 décembre

9h : Ouverture de la Conférence plénière par le Président Damien Alary (*amphithéâtre Einstein*) et lancement de la filière régionale des énergies renouvelables (*Stand Région*)

12h : Présentation du nouveau centre de ressource régional pour la qualité environnementale du bâtiment ECOBATP-LR, en présence d'Yves Piétrasanta et des représentants de la filière du bâtiment (*Stand Région*)

16h : Remise du Trophée Innovation d'Energaïa par Yves Piétrasanta (*Stand Région*)

Jeudi 11 décembre

9h : Ouverture de la journée régionale du bois énergie organisée par Arfobois avec le soutien de la Région et de l'ADEME



La Région accompagne le développement de l'éolien flottant



Avec leur importante ressource éolienne au large et la typicité de leurs fonds marins, les côtes méditerranéennes du Languedoc-Roussillon constituent une zone propice au développement de la technologie éolienne flottante. Cette technologie n'en est encore qu'au stade de la recherche et du développement, mais la production d'énergie électrique grâce à la ressource en vent au large des côtes intéresse déjà de nombreux porteurs de projets désireux de se positionner sur ce marché à fort potentiel. Des entreprises telles que Quadran, EDF Energies Nouvelles et la Compagnie du Vent, basées en Languedoc-Roussillon, ou encore EOLFI et EOLE RES, basées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, souhaitent développer des projets au large des côtes du Languedoc-Roussillon. C'est pourquoi la Région se mobilise pour accompagner le développement de cette filière sur son territoire dans les meilleures conditions possibles. Ce travail de concertation avec tous les acteurs concernés se déroulera dans le cadre du **Parlement de la Mer**.

Des enjeux énergétiques et économiques

Outre les enjeux énergétiques de cette nouvelle production d'énergies renouvelables, le développement de tels projets en Languedoc-Roussillon aura des retombées économiques pour les entreprises locales dans les secteurs de la construction, des transports et de la maintenance notamment :

- ✓ création d'emplois liés au montage et à l'installation des éoliennes (assemblage, transport, raccordement électrique etc.), puis à leur maintenance et à leur exploitation en phase de fonctionnement,
- ✓ développement d'activités d'assemblage dans les ports régionaux, à Port-la-Nouvelle par exemple, pour accueillir les différents postes de stockage des pièces, d'assemblage à quai, de levage...,
- ✓ nouveaux marchés et nouvelles compétences pour les entreprises régionales du secteur des énergies renouvelables et les entreprises sous-traitantes,
- ✓ nouveaux débouchés à l'export.

Chiffres clés

⇒ Languedoc-Roussillon: 1^{ère} région de France métropolitaine en terme de gisements EnR (1^{er} gisement éolien, 2^{ème} solaire, gisements bois, biomasse, géothermie et hydroélectricité),

⇒ en 2012, 7 400 GWh de production EnR en région,

⇒ depuis 10 ans, la Région a aidé 9 000 projets dans l'économie d'énergie et la production d'EnR, représentant 90 M€ d'aides régionales pour 700 M€ d'investissement (dont 17 000 logements sociaux, 10 800 installations individuelles et 500 installations collectives en solaire thermique, 5 200 installations individuelles et 940 installations de plus forte puissance en photovoltaïque, 275 chaufferies bois),

⇒ 35 €/habitant investis dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables depuis 2014,

⇒ 50 000 tonnes de CO2 évitées chaque année grâce aux projets aidés par la Région,

⇒ 3 000 emplois dans les entreprises des énergies renouvelables et 70 000 emplois concernés par la transition énergétique en Languedoc-Roussillon dans les secteurs du bâtiment et de l'énergie et dans les activités périphériques (études, contrôle...),

⇒ des milliers d'emplois à conforter et à créer par le soutien à la filière bâtiment (rénovation énergétique notamment) et le soutien à la filière EnR,

⇒ 20 lycées équipés en panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 3 277 kWc, 7 lycées équipés en bois énergie pour une puissance totale de 7860 kW, un lycée neuf performant équipé de géothermie et d'une petite éolienne (Marc Bloch),

⇒ 15 plates-formes pédagogiques pour la formation des professionnels développées avec l'aide de la Région, l'ADEME et le FEDER : 4 sur le solaire thermique (2009), un sur la maintenance éolienne (2009), cinq sur le photovoltaïque (2010), un sur le solaire thermique collectif (2012), 4 sur l'étanchéité à l'air (2013),

⇒ plus de 30 territoires engagés dans des démarches de Plans Climat-Énergie participant au réseau régional co-animé par l'ADEME et la Région,

⇒ 40 M€ Etat-Région dans le cadre du CPER et 40 M€ FEDER dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens, dédiés à la transition énergétique en Languedoc-Roussillon pour la période 2014-2020.

presse



Contact presse

Muriel PIN

04 67 22 93 87 // 06 07 76 82 05

pin.muriel@cr-languedocroussillon.fr